Choisir Bièvres
pour un village vivant et préservé

La transparence des faits et des chiffres

Depuis le début de la campagne électorale, les fausses informations pleuvent sur Bièvres !

Anonymes pour certaines, clairement assumées par l'opposition pour d'autres, elles ont pour seul objet d'inquiéter et de semer le doute.

Nous avons évité de répondre jusqu'ici car nous sommes concentrés sur nos propositions et sur nos rencontres avec les Biévrois. Pour les mêmes raisons, nous ne répondrons pas au tract de l'ancien maire battu en 2014 et toujours animé par un esprit de revanche.

Cependant nous ne pouvons plus aujourd'hui laisser les Biévroises et les Biévrois qui sont de bonne foi être la cible d'autant de contre-vérités et de mensonges, diffusés par la liste d'opposition. Quelques mises au point nous ont paru nécessaires.

LA GESTION DES FINANCES

Ainsi nous aurions réalisé ces dernières années, selon les « experts financiers » anonymes de l'équipe concurrente, plus de 10,5 millions d'euros d'erreurs de gestion (le budget communal est d'environ 22 millions !). Les conséquences ne devant apparaître qu'après les élections, toujours selon les prédictions de ces experts…

Car jusqu'à présent les faits sont plutôt éloquents :

- 5,4 millions d'emprunt remboursés
- 6,5 millions de subventions et de travaux obtenus
- 0 augmentation des taux d'impôts

Alors que les dotations de l'Etat sont passées de 800 000 euros à 0.

L'analyse financière de la commune réalisée par la Trésorerie de Palaiseau a conclu à une amélioration de la gestion financière au cours de ce mandat, et à une situation très saine des finances communales.

Quelques extraits :

« La situation financière de la commune de Bièvres s'est améliorée au cours de la période 2015-2017 » (page 6)

« On peut noter une réduction constante des charges financières » (page 20)

« Vis-à-vis de la moyenne départementale, Bièvres se caractérise par une part plus faible des charges de personnel et de charges financières » (page 21)

« Depuis 2015 les charges financières sont en baisse constante et très significative, puisque le poste s'est réduit de moitié. » (page 23)

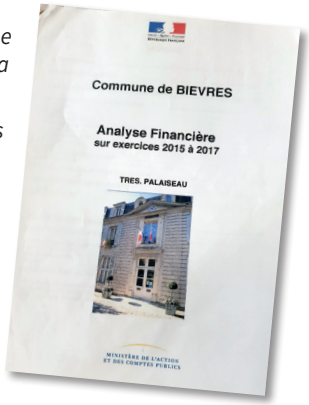

« En valeur par habitant, la CAF (capacité d'autofinancement, NDR) brute de la commune de Bièvres se situe très largement au-dessus de la moyenne de référence. » (page 27)

>> Nous nous y sommes engagés dans notre programme : durant le prochain mandat, nous poursuivrons une gestion prudente et prévoyante et nous n'augmenterons pas les taux d'imposition.

LES PREVISIONS D'ENDETTEMENT

L'endettement de la commune n'a pas cessé de diminuer depuis 2015, pour atteindre en 2019 le niveau le plus bas qu'il ait connu.

Selon l'opposition il devrait s'envoler après les élections. **Ces « projections » aussi malhonnêtes qu'alarmistes récemment publiées dans leur programme** ignorent délibérément l'excédent de fonctionnement de 2019 qui sera de l'ordre de 2 millions d'euros, et le budget supplémentaire qui sera réalisé en avril dès que cet excédent sera validé par la trésorerie.

>> En 2020, comme les années précédentes et comme nous nous y engageons pour le mandat à venir, notre gestion sera prudente et la dette, limitée.

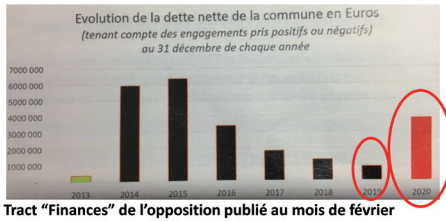

Tract "Finances" de l'opposition publié au mois de février

Inventions !

Les prédictions fantaisistes de l'endettement pour 2020 sont encore augmentées d'une semaine à l'autre et remplacent carrément le véritable chiffre de 2019, jugé trop bon ?

Désinformation !

En 2013 la dette de la commune a explosé pour atteindre 6,3M€ (cf. impots.gouv.fr).
Réécrire l'histoire permet de sous-entendre que la dette se serait emballée à l'arrivée de l'équipe actuelle, ce qui est totalement faux.

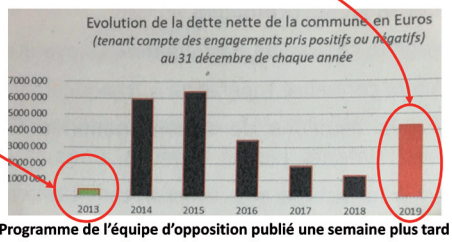

Programme de l'équipe d'opposition publié une semaine plus tard

LES HOMMERIES

Parmi les pseudos « fautes de gestion », l'une d'entre elles traduit en réalité **un profond clivage politique sur un sujet particulièrement stratégique pour la commune : l'urbanisme**.

L'équipe municipale actuelle aurait commis une « faute de gestion » pour un manque à gagner théorique de 2 450 000 € lors de la vente du terrain des Hommeries.

En réalité, en 2014, les Biévrois étaient inquiets de voir se construire aux Hommeries un ensemble immobilier d'une taille **contraire à l'esprit de village** auquel ils sont attachés (plus de 100 logements étaient prévus). Ils nous ont élus car l'un de nos engagements était de réduire ce programme de 30%. Nous avons respecté cet engagement, comme tous les autres.

Ce choix a permis de conserver :

- **la salle des fêtes des Hommeries**, qui devait être détruite dans le projet initial ;
- **le hangar** situé à l'arrière de la salle, **très précieux pour les associations biévroises**, qui y fabriquent notamment les chars de la fête des fraises ;
- **le terrain** attenant.

L'ensemble, qui reste la propriété de la commune, a été valorisé par les Domaines à 2 920 000 euros en 2015.

Par ailleurs, les 30 logements supprimés du programme relevaient du parc privé, ce qui obligeait selon la loi à construire huit logements sociaux supplémentaires, et donc de **continuer à urbaniser Bièvres**. Ce que nous refusons.

Nous confirmons, et maintiendrons si nous sommes élus, **notre choix de ne construire que de petites unités de logements.**

Rappelons que pour trois logements privés construits, la loi nous oblige à construire un logement social. Donc plus la proportion de logements sociaux dans ces projets sera élevée, moins il faudra construire !

>> La réduction des Hommeries n'est aucunement une erreur mais un choix politique délibéré dont l'unique objectif est de préserver notre village.

LA MAISON MEDICALE

« La maison médicale coûtera au moins 600 000 € de trop ! » Encore une prédiction hasardeuse.

Le coût net de la maison médicale pour les Biévrois est de 1 267 000 € pour une surface de 425 m², 30 places de parking souterraines et 12 cabinets médicaux.

De plus, une partie du terrain a été affectée pour la réalisation de la sente de la rivière (320 m² et **450 000 € de subventions** ont été obtenus de l'Agence Régionale de Santé et de l'Union Régionale des Professions de Santé. Enfin, ce coût sera amorti en 15 ans grâce au revenu locatif généré (calculé en incluant un taux de vacance de 7%).

Rappelons toutefois que notre pays manque cruellement de médecins et qu'une maison médicale n'en a jamais produit un seul. De trop nombreuses structures restent désespérément vides ou sont détournées de leur fonction première. **Ce qui importe réellement est de mener une politique d'attractivité envers les professionnels de santé afin de les inciter à venir s'installer à Bièvres**. C'est ce que nous nous sommes attachés à faire ces dernières années, notamment en maitrisant les coûts de construction de la maison médicale, ce qui permet maintenant de proposer des loyers attractifs aux praticiens désirant s'y installer.

Un nouveau médecin généraliste est aujourd'hui en cours d'installation et cinq nouveaux praticiens rejoindront prochainement notre commune.

>> Comme nous l'annonçons depuis le début, la maison médicale ouvrira fin 2020.

LES FRAIS DE PERSONNEL

Tous les ans **le compte administratif établi par la Trésorerie est publié et les tous les élus connaissent donc les vrais chiffres**. Les frais de personnel ont augmenté de 10,7 %, sur la période 2013 – 2019 (et non pas de 15% comme l'affirme la liste d'opposition), sachant que l'inflation cumulée sur la même période est de 5,5 %, et que les augmentations automatiques liés à la fonction publique sont de plus de 4 % sur la même période.

Les recrutements ont été limités au strict minimum et restreints à des postes de contractuels.

>> Plusieurs postes de contractuels n'ont pas été renouvelés, dont celui de chef de cabinet du maire, supprimé en 2014 dès l'arrivée de notre équipe.

LE MUR ANTI-BRUIT

Ce sujet anime la vie municipale biévroise **depuis plus de trente ans.** Alors que **les travaux ont enfin commencé en 2019 et devraient s'achever en 2022**, on nous explique aujourd'hui qu'avec d'autres élus ils seraient déjà terminés !

Ce projet, financé à hauteur de 11 millions d'euros par l'Etat et la Région s'inscrit dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région (CPER) signé en juillet 2015 par le préfet de région et le président du conseil régional, et portant sur plus de 7 milliards d'euros d'investissements.

Rappelons que la commune, bien que très impliquée, n'est pas décisionnaire dans ce projet dont la compétence et la maîtrise d'ouvrage appartiennent à l'Etat et à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Equipement. Le planning est le suivant :

- 2015 : signature du CPER
- 2016 : vote des crédits de financement des études
- 2017 : réalisation des études
- 2018 : réalisation des appels d'offre
- 2019 : début des travaux, réalisation de la première tranche
- 2022* : fin des travaux (*prévision)

Par ailleurs ces travaux nécessitent la fermeture de la N118, la mise en place de déviations par l'A86, l'A6 et l'A10 et impactent donc le trafic dans toute la région.

>> Comment peut-on sérieusement prétendre faire gagner deux ans aux services de l'Etat sur un tel planning, connaissant les innombrables contraintes réglementaires et administratives et le nombre d'intervenants concernés ?

LES SUBVENTIONS

Le Moulin de Vauboyen : l'opposition nous reproche d'avoir « abandonné une subvention d'un million d'euros. Une étude de faisabilité sur les scénarii de développement du Moulin de Vauboyen menée par VGP en 2014 a conclu que la rénovation du site était ***« hors de portée financièrement d'une collectivité territoriale »*** **(plus de 4 200 000 €)**.

>> Comment la commune aurait-elle pu trouver une telle somme ?

La grange aux fraises : effectivement, il aurait été possible d'obtenir une subvention de 350 000€ en 2014 pour la réhabilitation de la grange aux fraises… à condition d'être prêts à consacrer à ce projet une somme de plus de 2M€ ! Somme que ne pouvait engager la commune à cette époque compte tenu du niveau de la dette.

>> Pour « abandonner » des subventions il faut d'abord les avoir obtenues.

LE BUREAU DE POSTE

Tout a commencé par un site internet anonyme, puis des tracts, qui ont voulu inquiéter les Biévrois en affirmant que « selon une source sûre » (anonyme elle aussi…) le bureau de poste de Bièvres allait fermer. **C'EST FAUX** et la Direction de la Poste a confirmé par écrit qu'il n'y avait aucun projet de fermeture pour notre bureau.

>> Ces allégations mensongères sont par ailleurs relayées jusque dans le programme de l'opposition. Un programme politique doit être fondé sur des faits, certainement pas sur des rumeurs anonymes.

LA TRANSPARENCE

Revendiquer la transparence c'est bien, l'appliquer c'est mieux. Pour cela, il faut **donner les vrais chiffres et les vraies dates** . Par exemple :

- le contrat de plan Etat/Region contenant **le mur antibruit** a été signé le 9 juillet **2015, et non en octobre 2013** ;
- la **ligne 18 de métro** du Grand Paris ne sera pas mise en service en 2024 mais en 2026 (source Grand Paris) ;
- **la perception ne fait pas 300 m² et n'a pas été « bradée » à 2500 €/m².** Drôle de calcul qui « oublie » qu'**un sous-sol de plus de 50 m² ne se vend pas au prix du mètre carré habitable !**
- **En 2013 la dette avait explosé** à 6,3 millions € et n'était pas quasiment nulle comme le graphique du programme de l'opposition le suggère.

Torturer les chiffres pour leur faire dire n'importe quoi, prophétiser les pires maux pour notre village sans que jamais ces prédictions ne se réalisent, sont des pratiques bien éloignées de la transparence totale prônée durant cette campagne.

>> « Agir avec une totale transparence », ce serait également informer les Biévrois des fonctions de la tête de liste de l'opposition chez les promoteurs immobiliers.

Moulin de Vauboyen, travaux, pistes cyclables, diffuseur de l'A86, préemptions, etc… il serait possible de répondre ainsi point par point mais ce serait beaucoup trop long compte tenu du nombre de fausses informations qui sont diffusées.

Nous sommes cependant à la disposition des Biévrois qui souhaitent connaître la vérité sur d'autres attaques formulées par la liste d'opposition. Contactez-nous !

>> Une campagne, ce sont des projets concrets tournés vers le futur, pour imaginer l'avenir de notre village. Notre programme a été rendu public, il contient de très nombreuses propositions dans ce sens. Pourquoi ressasser d'éternels griefs datant de plusieurs années et consacrer son énergie à dénigrer ses compétiteurs ? Les Biévrois méritent mieux que cela.

Nous vous retrouverons avec plaisir samedi 7 mars à la grange aux fraises de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h.

Attention il n'y aura qu'un tour d'élection : le 15 mars, nous comptons sur vous !

Vous ne pouvez pas voter le 15 mars ? Pensez à donner une procuration !

Vous pouvez nous contacter par mail à : contact@choisirbievres.fr ou par téléphone au 07 89 37 52 31.

Choisir Bièvres
pour un village vivant et préservé

Document financé par les candidats • © Choisir Bièvres • Imprimé à Bièvres sur papier recyclé